

Santé au travail : passez à l'action !



PROTHÉSISTE DENTAIRE



# LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE PASSE PAR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

Évolutions technologiques rapides, pression des clients, difficultés de recrutements : les laboratoires de prothèses dentaires sont confrontés à de nombreux défis.

**Ces contraintes ne doivent pas faire oublier la santé et la sécurité de vos salariés : les accidents du travail et les maladies professionnelles sont encore trop nombreux dans votre secteur.**

Pour chaque accident, pour chaque maladie professionnelle, ce sont le fonctionnement et la rentabilité de votre laboratoire qui sont touchés.

## DANS VOTRE PROFESSION :

PRÈS DE

# 40 000

**JOURNÉES PERDUES** PAR AN

# 43%

DES ACCIDENTS LIÉS AUX  
MANUTENTIONS MANUELLES

# 23%

DES ACCIDENTS LIÉS  
AUX CHUTES  
(PLAIN-PIED ET HAUTEUR)

# 20%

DES ACCIDENTS LIÉS  
AUX OUTILLAGES À MAIN

Source : Cnam

EN MOYENNE :

# 74

**JOURS D'ARRÊT** PAR ACCIDENT  
DU TRAVAIL

# 262

**JOURS D'ARRÊT** PAR MALADIE  
PROFESSIONNELLE



# LES PRINCIPAUX RISQUES



**DOULEURS AU COU  
ET AUX MEMBRES SUPÉRIEURS**



**INTOXICATIONS, CANCERS**

## PASSEZ À L'ACTION

### ↓ Aménagez les postes et l'organisation du travail

- Mettez à disposition des mobiliers adaptés à l'activité et réglables.
- Mettez à disposition des outils adaptés à l'activité, légers et traités contre les vibrations.
- Formez les salariés aux réglages de leur mobilier et des équipements à chaque poste de travail (activités de polissage, taille plâtre, etc.).
- Laissez aux salariés la possibilité de s'octroyer régulièrement des pauses leur permettant notamment de se lever ou de se déplacer.

### ↓ Limitez l'exposition aux polluants chimiques (résines, cires, alliages métalliques, etc.)

- Substituez aux produits dangereux des alternatives moins nocives.
- Privilégiez les conditionnements prédosés selon l'activité.
- Travaillez en vase clos sur les étapes exposant aux polluants.
- Quand le travail en vase clos n'est pas possible, prévoyez un dispositif de captage à la source.
- Installez en complément une ventilation générale.



## DOULEURS AU DOS

### ↓ Limitez les risques liés aux manutentions manuelles

- Mettez à disposition des équipements d'aide à la manutention : diables, chariots, tables roulantes, etc.
- Rangez les produits et les matériels en fonction de leur poids (les plus lourds à mi-hauteur) et de leur fréquence d'utilisation.
- Dialoguez avec les fournisseurs pour adapter le conditionnement des produits livrés (taille et poids).
- Formez les salariés concernés par la manutention (formations Prap).



## BLESSURES

### ↓ Limitez les risques de blessure lors de l'usage des outils et des machines

- Utilisez des machines équipées de protecteurs adaptés.
- Maintenez en état les équipements et les dispositifs d'arrêt d'urgence.
- Prenez en compte l'espace nécessaire à l'utilisation de la machine et les risques de projection.
- Formez les salariés à l'utilisation des outils et des machines.
- Mettez à disposition des salariés des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés (gants, lunettes, etc.).

# DE BONNES RAISONS POUR AGIR

**En améliorant la sécurité et les conditions de travail, vous :**

- préservez votre santé et celle de vos collaborateurs ;
- améliorez la satisfaction et la motivation de votre équipe ;
- réduisez l'absentéisme et ses conséquences ;

- rendez le métier plus attractif ;
- améliorez la qualité du travail et de vos services.

De plus, vous vous mettez en conformité avec les exigences réglementaires.



**NON**



**OUI**

→ **Les actions de prévention ne sont pas forcément coûteuses.**

→ **Les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.**

→ **En améliorant les conditions de travail, vous gagnez en efficacité.**

→ **Des solutions simples, éprouvées et rentables existent : consultez vos salariés afin de choisir les plus adaptées.**

# DES SOLUTIONS POUR AGIR

## → Un outil en ligne adapté à votre métier pour :

- évaluer les risques professionnels ;
- réaliser et mettre à jour votre **document unique** ;
- mener des actions de prévention dans votre entreprise.



## → Une sélection de publications (fiches pratiques, brochures, dépliants, etc.).

 [www.inrs.fr/prothesiste-dentaire](http://www.inrs.fr/prothesiste-dentaire)



## → Un accompagnement et des aides financières pour la mise en œuvre d'actions de prévention.

 [www.ameli.fr/entreprise](http://www.ameli.fr/entreprise)



En partenariat avec :



**Institut national de recherche  
et de sécurité pour la prévention  
des accidents du travail  
et des maladies professionnelles**  
[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



**Assurance Maladie -  
Risques professionnels**  
[www.ameli.fr/entreprise](http://www.ameli.fr/entreprise)